

TRADUCTION ET CENSURE DE MIRBEAU EN AUTRICHE

Si l'on regarde la liste des traductions des œuvres de Mirbeau parues dès son vivant et rédigées en langue allemandeⁱ, on peut aisément constater que c'est dans la monarchie des Habsbourg qu'on y porte le plus de l'intérêt. Avec la maison Grimm de Budapest, ce sont surtout les éditions viennoises *Wiener Verlag* qui introduisent l'auteur du *Journal d'une femme de chambre* dans le domaine de la langue allemande. Pour comprendre les raisons de ce fait, il nous faut d'abord dresser le profil de cette maison.

Le *Wiener Verlag* est l'une des rares maisons d'édition autrichiennes de l'époque qui publient des belles lettres. Fondé en 1899 par Carl Wilhelm Stern, elle est, à partir de 1903, dirigée par son successeur Fritz Freund. Les deux directeurs gèrent les affaires de la maison d'une manière spéculative qui est inouïe dans l'histoire de l'édition autrichienne. En une décennie, ils publient plusieurs centaines des titres, et ils en tirent plusieurs milliers et parfois même une dizaine de milliers d'exemplaires de chaque. Par des prix bas et par une publicité tapageuse ils cherchent à intéresser un large public. Il s'agit d'une entreprise gérée d'après des principes capitalistes modernes ; donc, il n'est pas trop surprenant qu'elle fasse faillite en 1908ⁱⁱ.

Dans les catalogues du *Wiener Verlag*, on trouve les noms les plus célèbres de la littérature autrichienne de l'époque (par ex., Hermann Bahr, Theodor Herzl, Hugo von Hofmannsthal, Max Mell, Robert Musil, Ferdinand von Saar, Arthur Schnitzler), ainsi que des traductions, notamment des littératures anglaise, française, russe et scandinaves. Alors, dans les catalogues du *Wiener Verlag*, on trouve aussi les noms de Giovanni Verga, Ivan Gontcharov, Pérez Galdós, Arthur Morrison et Barbey d'Aurevilly, entre autres. Fritz Freund préfère des titres qui promettent de faire sensation. Il publie donc, par exemple, Hans Kirchsteiger, *Das Beichtsiegel* (1904 ; « Le sceau de la confession »), une étude de mœurs cléricales ; F. O. Bilse, *Aus einer kleinen Garnison* (1904 ; « D'une petite garnison »), une critique sévère du militarisme prussien ; Hans von Kahlenberg (Helene Kessler), *Nixchen. Ein Beitrag zur Psychologie der höheren Tochter* (1904 ; « La nymphe. Contribution à la psychologie de la jeune demoiselle ») ; et *La Ronde* de Schnitzler (1903)ⁱⁱⁱ. À en juger par son catalogue, on peut même dire que la maison recherche volontairement la provocation et le succès d'éclat. Si l'on regarde les sujets des livres publiés par le *Wiener Verlag*, on peut constater qu'il s'intéresse au roman paysan, au roman social et politique, à l'anticléricalisme et à l'érotisme. L'œuvre mirbellienne semble bien cadrer avec une telle orientation éditoriale. De l'érotisme plus ou moins évident du *Journal d'une femme de chambre* et des contes rassemblés dans les recueils intitulés *Laster* (« Vice ») et *Bauernmoral* (« La morale des paysans »), à l'anticléricalisme du recueil *Der Herr Pfarrer und andere Geschichten* (« L'abbé et autres récits ») et des romans *Der Abbé* et *Sebastian Roch*, tous les textes traduits semblent aptes à provoquer non seulement le public bourgeois, mais aussi, comme on le verra, l'autorité^{iv}.

La deuxième maison d'édition qui est importante pour la réception de Mirbeau en traduction dans la double monarchie est la maison Grimm de Budapest, déjà mentionnée ci-dessus. Malheureusement il nous manque presque toute information sur cet éditeur. Nous pouvons cependant constater que Grimm avait, dans les années quatre-vingt-dix, publié une traduction complète des *Rougon-Macquart*. À cette occasion, Grimm avait souligné le fait que, à la différence des autres éditions, ses traductions présentaient des textes intégraux. Il avait raison, parce que les autres traductions des œuvres zoliennes étaient en fait abrégées pour éviter des difficultés éventuelles avec la censure. Il n'y a pas que dans le cas de Zola que Grimm profitait de la censure hongroise, traditionnellement beaucoup moins sévère que la censure allemande, voire autrichienne. Il semble qu'il se faisait un nom comme éditeur de versions intégrales des textes estimés obscènes. Pour cette raison, il publie, en 1901, à côté de traductions du *Jardin des supplices* et des *Vingt et un jours d'un neurasthénique*, une version allemande du *Journal* qui fait concurrence à la traduction du *Wiener Verlag*. Dans ses annonces publicitaires du livre, Grimm prétend qu'il s'agit de la seule traduction intégrale : « *Les autres traductions de ce livre sensationnel et très osé sont abrégées ; la traduction de Hofen seule représente l'original* ». Or, il faut constater que dans ce cas il n'avait pas raison, la traduction du *Wiener Verlag* n'étant pas du tout abrégée.

La question qui se pose ici concerne l'autorisation des traductions de Grimm. Sur les pages de titre de ses éditions, le *Wiener Verlag* se vante de l'autorisation de l'éditeur français. Donc, en principe, la maison viennoise détenait le droit exclusif d'édition en langue allemande. Néanmoins, Grimm n'hésitait pas à publier ses

traductions sans autorisation. Pour expliquer ce fait, il faut savoir que la Hongrie ne respectait pas la convention littéraire entre la France et l'Autriche, alors en vigueur, convention qui interdisait des traductions sans autorisation dans les deux pays. Cette convention date de 1866, c'est-à-dire d'une époque antérieure au compromis entre l'Autriche et la Hongrie fait en 1867, qui a inauguré la double monarchie et donné une certaine autonomie à la Hongrie.

Plusieurs livres du *Wiener Verlag*, dont *Le Journal d'une femme de chambre*, sont interdits et saisis par la censure^{vi}. D'ailleurs, Fritz Freund doit comparaître maintes fois devant les juges accusé de trafic de livres pornographiques. La maison ne manque pas de tirer de la publicité de tels événements. Par exemple, dans le texte publicitaire du *Journal* on lit : « *Le livre est interdit en Autriche. Selon la statistique de L'Écho littéraire de Berlin, il compte parmi les livres les plus lus de la saison* [i.e. la saison 1900/01]. »

L'Écho littéraire, revue berlinoise, menait chaque année une enquête auprès des bibliothèques de prêt du domaine allemand et publiait une liste des titres nommés les plus souvent par celles-ci. Il est vrai que *Le Journal d'une femme de chambre*, étant nommé par des bibliothèques de Berlin, Breslau, Lemberg, Marienbad, Strasbourg, Vienne et Wiesbaden, figurait dans le palmarès littéraire dressé par la revue en 1901^{vii}.

Par ailleurs, *Le Journal* n'est pas le seul livre de Mirbeau qui intéresse la censure. *Le Jardin de supplices* est de même interdit en Autriche en 1901^{viii}. De plus, entre 1904 et 1912, toutes les traductions parues chez Grimm (*Enthüllungen einer Kammerzofe, Der Garten der Qualen, Die Badereise eines Neurasthenikers*), ainsi que les traductions du *Journal* parues dans le *Wiener Verlag* et chez Sachs & Pollack, sont interdits en Allemagne^{ix}.

Le Journal d'une femme de chambre, pour regarder d'un peu plus près le cas de ce roman, est condamné après l'article 516 de la loi pénale autrichienne, qui définit le délit d'atteinte aux mœurs. Cet article prévoit une peine d'emprisonnement de six mois à un an, mais, en pratique, les éditeurs n'étaient pas emprisonnés. Néanmoins, la saisie des exemplaires dans leurs dépôts a causé un dommage matériel considérable. Les titres des livres interdits sont publiés dans le journal officiel *Wiener Zeitung* (« Journal de Vienne ») et dans l'hebdomadaire des libraires. Parfois, la publication du jugement comporte, comme justificatif, l'indication des pages censées offenser les bonnes mœurs. Ainsi, dans le cas du *Journal*, sont indiqués une vingtaine de passages du livre^x. Il n'est pas surprenant qu'il s'agisse surtout des passages qui décrivent des activités sexuelles. Mais il y a aussi des indices que les juges voulaient interdire toute implication de la religion. Ainsi, le passage dans lequel Célestine explique pourquoi elle n'est pas devenue prostituée et parle de la religion comme d'une espèce d'assurance, est censé être intolérable :

« Ah ! si l'on n'avait pas la religion, la prière dans les églises, les soirs de morne purée et de détresse morale, si l'on n'avait pas la Sainte-Vierge et saint Antoine de Padoue, et tout le bataclan, on serait bien plus malheureux, ça c'est sûr... Et ce qu'on deviendrait, et jusqu'où l'on irait, le diable seul le sait !..^{x1} »

Sont aussi trouvés intolérables les sentiments anarchisants de Xavier de Tarves, fils d'une famille bigote avec des portraits du pape dans chaque pièce, où le père et le fils courent après les bonnes et les cocottes, et où la mère tire de l'argent de ses amants pour alimenter l'Église et pour ainsi garder l'apparence de l'honnêteté et de la dévotion. Un dernier exemple un peu extraordinaire, qui témoigne de la sensibilité de la censure, regarde la scène de la mort de Georges dans le chapitre VII, c'est-à-dire la liaison amoureuse, la maladie, et, enfin, la mort.

Quand on tente de rendre compte de la manière dont les œuvres de Mirbeau ont été traduites à l'époque, il faut d'abord constater les nombreuses fautes de traduction. Des telles fautes se trouvent également dans les deux traductions du *Journal* consultées, à savoir celle du *Wiener Verlag* et celle de Hofen, parue chez Grimm. Il suffit de citer quelques exemples tirés des premières pages. Quand Mirbeau, à la fin de sa préface, se moque de la critique, anticipant les objections de certains « *critiques graves et savants... et combien nobles !...* » (31), le traducteur anonyme du *Wiener Verlag* ajoute « des savants » quand il écrit « *ernste Gelehrte und ach ! so edle Kritiker* »^{xii}. Au début du premier chapitre, Célestine promet de « *n'employer aucune réticence, pas plus vis-à-vis de moi-même que vis-à-vis des autres* » (35). Notre traducteur anonyme rate la phrase quand il traduit, qu'elle a l'intention « *nichts zu beschönigen, weder vor mir noch vor anderen* » (3). Hofen, quant à lui, traduit « *énervige Beine* »^{xiii} (« jambes ») au lieu de « *cuisses nerveuses* » (36), quand Célestine parle de ses goûts en ce qui concerne les valets, perdant ainsi l'attraction sexuelle qui importe ici. Le temps au début du premier chapitre, quand Célestine entre dans sa nouvelle place, est « *doux, gris et pluvieux* » (33). Or, Hofen, pour des raisons inexplicables, trouve qu'elle arrive « *bei sanftem Grauen regnerischen Wetters* » (7).

On pourrait aisément multiplier les exemples. Les traducteurs n'avaient ni le temps ni la motivation de méditer sur une phrase difficile ou de chercher la signification d'un mot qu'ils ne trouvaient pas dans leurs dictionnaires. Notons en passant que les noms des traducteurs mentionnés sur les pages de titre des traductions des œuvres mirbelliennes (Franz Hofen, Georg

Nördlinger, Julius Robert, Ludwig Wechsler, Franz Weil) sont tous des noms obscurs.

Aux fautes de traduction s'ajoutent des phrases et passages qui, malgré les intentions des traducteurs, produisent de vrais non-sens. Par exemple, dans le texte de Mirbeau, le cocher, quand il parle de son maître, a un air « *d'obscénité rejouie* » (36). Le traducteur anonyme du *Wiener Verlag* lui emprunte un « *Ausdruck von [...] ergötzter Unanständigkeit* » (5). Autre exemple : alors que, dans la préface, l'auteur craint, par sa révision du manuscrit de Célestine, d'avoir « *altéré la grâce un peu corrosive* » du livre (31), on lit chez Hofen qu'il aurait « *seine [des Buches] ätzende Grazie verschoben [=déplacé, différé]* » par les altérations du style. Souvent l'effet de comique involontaire résulte de la traduction trop directe et littérale. Ainsi, une expression comme « *le drôle de bonhomme* » (38) est rendue par « *der komische gute Mann* » par Hofen (11). Un dernier exemple : « *Célestine ?... Diable ! Joli nom, je ne prétends pas le contraire* » (38). Hofen traduit presque mot par mot : « *Celestine ?... Donnerwetter !... ein hübscher Name, ich will das Gegenteil nicht behaupten* » (12).

La traduction de Hofen emploie souvent des phrases qui paraissent beaucoup trop compliquées quand on les compare à la version originale. Par exemple Célestine avoue : « *Je ne suis pas sans inquiétudes ni sans regrets d'être venue, à la suite d'un coup de tête, m'ensevelir dans ce fond perdu de province* » (34). Hofen traduit : « *Ich fühle mich nicht ohne Unruhe, noch bin ich von einem gewissen Bedauern frei, hierhergekommen zu sein, infolge eines überstürzten Streiches, der mich nun in diese verlorene Provinzgegend begräbt* » (8). Autre exemple : « *Vous plaisez beaucoup à Monsieur... Tâchez que cela continue* » (41) devient : « *Sorgen Sie dafür, daß das auch weiterhin der Fall sei* » (14).

Les deux traducteurs ont de la difficulté à rendre le langage familier, populaire et parfois argotique de Célestine. On peut cependant constater que de tels passages sont relativement mieux rendus par le traducteur anonyme du *Wiener Verlag* : Quand Célestine évoque « *la façon [...] vertigineuse, dont j'ai roulé, ici et là* » (33), il traduit par une phrase pareille : « *diese [...] Schnelligkeit, mit der ich da und dorthin herumgekugelt bin* » (1). De même, le style familier se maintient dans des phrases comme « *sans pouvoir jamais me fixer nulle part* » (33) : « *ohne dass ich irgendwo kleben bleiben konnte* » (1) : ou « *j'y ai fait une place* » (34) : « *hatte ich auch so eine Stelle* » (2). Hofen est beaucoup trop formel quand il traduit : « *hatte ich eine solche Stelle inne* » (8). Dans « *Farceuse va... sacrée farceuse* » (37), le traducteur anonyme maintient le sous-entendu ironique avec « *O, Sie Feine* » (5), alors que la phrase de Hofen, « *Alte Schelmin... verteufelte Schelmin* » (10) est trop brutale.

Posent aussi des difficultés les formules familières utilisées par Célestine pour s'adresser à ses maîtres. Il est bien possible de rendre « *la petite mère* » (46) par « *meine Theuerste* » (15), comme le fait le traducteur anonyme, mais il passe l'imagination qu'elle dise « *Mamachen* » à sa maîtresse, comme l'insinue Hofen (19). De même, « *mein Lieber* » (4) est beaucoup mieux, comme pendant à « *mon gros père* », que « *dicker Vetter* » (Hofen, 10).

Des dictons comme « *Tout nouveau, tout beau* » (45) exigent de la créativité de la part du traducteur. Le traducteur du *Wiener Verlag* fait allusion à un dicton allemand quand il écrit : « *Neue Besen !* » (13). Par contre, Hofen cherche une paraphrase et rate totalement l'effet : « *Alles Neue kommt Einem schön vor* » (18). Il en est de même pour des jurons comme « *Nom d'un chien !... Ah ! nom d'un chien !... Nom d'un chien de nom d'un chien !* » (434). Hofen

tente de rendre l'augmentation de l'excitation par « *Himmeldonnerwetter! Ach! Himmeldonnerwetter! Himmel-Himmeldonnerwetter!* » (353). Le traducteur anonyme imagine un juron qui, à ma connaissance, n'existe pas en allemand : « *Hundeblut!... o Hundeblut... Hundebluthunde...* » (412).

Pour ne pas terminer sur une évaluation des traductions, qui par force serait plutôt négative, je renvoie aux jolies couvertures produites par le *Wiener Verlag* et illustrées dans le style de l'art nouveau. Les illustrations ainsi que le contexte des auteurs dans lequel cette maison a placé les œuvres de Mirbeau témoignent amplement du fait qu'on prenait notre auteur au sérieux.

Norbert BACHLEITNER
Universität de Vienne (Autriche)

**ANNEXE : TRADUCTIONS ALLEMANDES DES ŒUVRES
MIRBELLIENNES
PARUES AVANT 1918**

- *Golgotha (Le Calvaire)*, Autorisierte Übersetzung aus dem Französischen von Therese Krüger. München, A. Langen, 1896, XII, 393 p.
- *Tagebuch einer Kammerjungfer*, Roman. Einzig autorisierte Übersetzung aus dem Französischen. Umschlagbild von Fritz Schönpflug, Wien, *Wiener Verlag*, 1901. V, 432 p. 8° (3. Tausend 1901 ; 7. Tausend 1901 ; 15. Aufl. 1902).
- *Enthüllungen einer Kammerzofe. (Nach ihrem authentischen Tagebuch)*, Deutsch nach der 65. Aufl. des Originals von Franz Hofen, 1. u. 2. Aufl., Budapest, Grimm, 1901, 386 p. Gr.-8°.
- *Der Garten der Qualen*, Deutsch nach der 17. Auflage des Originals von Franz Hofen, Budapest, Grimm, 1901, 266 p. Gr.-8° (2. Aufl. 1902, 275 p. 8°).
- *Die Badereise eines Neurasthenikers. (Les 21 jours d'un neurasthénique)*, Übersetzt von Georg Nördlinger, Budapest, Grimm, 1902, 349 p. 8°.
- *Das Tagebuch einer Kammerjungfer*, Übersetzt von Julius Robert, Wien, Budapest und Leipzig, Sachs & Pollack, 1902 (1903 ;

1904).

• *Bauernmoral*, Einzig autorisierte Übersetzung aus dem Französischen, Wien, *Wiener Verlag*, 1902. 137 p. 8° (3. Aufl. 1902).

• *Sebastian Roch. Sittenroman*, Einzig berechtigte Übersetzung aus dem Französischen von Franz Hofen, Wien, *Wiener Verlag*, 1902, 378 p. 8° (2. Tausend 1902 ; 3. Tausend 1902 ; 5. Tausend 1903).

• *Der Abbé*, Roman. Autorisierte Übersetzung aus dem Französischen von Ludwig Wechsler, Wien, *Wiener Verlag*, 1903, 324 p. 8° (2. Tausend 1903).

• *Laster und andere Geschichten*, Aus dem Französischen übersetzt von Franz Weil, Umschlag von Berthold Löffler, 1.–5. Tausend, Wien–Leipzig, *Wiener Verlag*, 1903 (Bibliothek berühmter Autoren 5), 87 p. 8°.

• *Geschäft ist Geschäft ! (Les Affaires sont les affaires)*, Schauspiel in 3 Akten, Berlin, Bloch, 1903, 109 p.

• *Der Herr Pfarrer und andere Geschichten*, Aus dem Französischen übersetzt von Franz Weil, Umschlag von Leo Kober, 1.–5. Tausend, Wien–Leipzig, *Wiener Verlag*, 1904 (Bibliothek berühmter Autoren 20) (6.–10. Tausend, 1904), 87 p. 8.

-
- i. Voir la liste dans l'annexe.
 - ii. Pour des renseignements plus détaillés sur le *Wiener Verlag*, voir Murray G. Hall : *Der „Törleß“ – und „Reigen“ –Verleger*. in *Musil-Forum* 9 (1983), pp. 129–149.
 - iii. Les catalogues du *Wiener Verlag* sont analysés par Brigitte Reyhani : *Das literarische Profil des Wiener Verlages von 1899*, Diss. Graz, 1971.
 - iv. Par ailleurs, le catalogue du *Wiener Verlag* donne des suggestions pour une série de comparaisons entre des œuvres comme *Sébastien Roch* et *Die Verwirrungen des Zöglings Törless* (« Les désarrois de l'élève Törless »), de Musil, *L'Abbé Jules* et *Le Sceau de la confession*, de Kirchsteiger, ou bien *Le Journal d'une femme de chambre* et *La Ronde*, de Schnitzler.
 - v. « *Andere Übersetzungen dieses sensationellen, hochpikanten Buches sind verkürzt ; nur die Hofen'sche Übersetzung gibt das Original wieder.* » Annonce publicitaire dans *Die Badereise eines Neurasthenikers*, Budapest, Grimm, 1902.
 - vi. Cf. Carl Junker, *Catalogus Librorum in Austria Prohibitorum. Supplementum I. Verzeichnis der in Oesterreich von Ende 1895 bis Ende 1901 für den Buchhandel wichtigen Verbotenen Druckschriften mit Ausschluss derjenigen in den slavischen Sprachen*, Wien, 1902, p. 22.
 - vii. Les réponses à l'enquête de *L'Écho littéraire* sont reproduites par Alberto Martino, *Die deutsche Leihbibliothek. Geschichte einer literarischen Institution (1756–1914)*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1990, pp. 453–464.
 - viii. Cf. Junker, *Catalogus Librorum in Austria Prohibitorum. Supplementum*, I, p. 22.
 - ix. Voir *Verzeichnis der verbotenen Bücher und Zeitschriften 1903 bis Ende März 1914*, Leipzig : Verlag des Börsenvereins der Deutschen Buchhändler, 1914, p. 52. Sachs & Pollak, maison d'édition non remarquable d'ailleurs, figure sur les listes des livres prohibés en Autriche avec plusieurs livres estimés pornographiques.
 - x. Cf. *Amtsblatt zur Wiener Zeitung und Central-Anzeiger für Handel und Gewerbe*, n° 163, 18. 7. 1901.
 - xi. Cité d'après l'édition présentée et annotée par Noël Arnaud, Paris, Gallimard, 1984, p. 43. Citations de cette édition ci-après entre parenthèses dans le texte.
 - xii. *Tagebuch einer Kammerjungfer*, Wien–Leipzig, *Wiener Verlag*, 1901, Vorrede, page non numérotée. Citations de cette édition ci-après entre parenthèses dans le texte.
 - xiii. *Enthüllungen einer Kammerzofe (Nach ihrem authentischen Tagebuch)*, Deutsch nach der 65. Aufl. des Originals von Franz Hofen. 1. u. 2. Aufl. Budapest, Grimm 1901, p. 9. Citations de cette édition ci-après entre parenthèses dans le texte.